ENTRE NOUS

La LETTRE du Maire Actualité trimestrielle



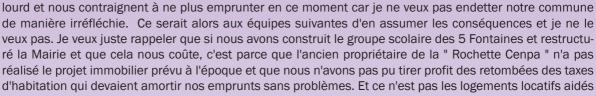
N° 60 - JUIN 2015

Madame, Monsieur, chers Concitoyens,

Communes, Communauté Urbaine, à l'instar de toutes les collectivités locales, Laneuveville subit une diminution historique et sans précédent, des moyens qui lui sont accordés par l'Etat en proie à son besoin impératif d'économies budgétaires et de remboursement de la dette nationale. C'est le premier aspect de nos difficultés budgétaires actuelles et futures.

Par ailleurs, les emprunts contractés pour le groupe scolaire des 5 Fontaines notamment pèsent toujours







qui nous rapportent suffisamment même si leur nombre nous fait aujourd'hui respecter la loi.



contraints tout d'abord de rechercher des pistes d'économies partout où nous avons pu, mais aussi augmenter nos taux d'imposition communaux de 10%. Comme ils sont bas, l'impact sur la feuille d'impôts est peu important. Nous avons diminué aussi nos participations financières dans certains domaines comme les subventions à certaines associations, sans risque toutefois pour leur fonctionnement en raison de leur "

Etablir un budget dans ces conditions n'a pas été chose aisée pour cette année 2015 et nous avons été



mentaire par la CAF.

fonds de roulement " (ou excédent d'exercice) et dans quelques autres domaines qui méritaient d'être corrigés en ces temps de crise financière. Une tarification des TAP, dans la moyenne basse de ce que font les autres communes sera également appliquée et nous continuons à travailler pour la minimiser, si possible à partir de la rentrée 2016 si nous conservons le fonds de base de l'Etat, lié au Projet Educatif Territorial qui vient de recevoir l'avis favorable de la Direction de la Cohésion Sociale. Nous intégrerons ce PEDT dans un dossier " Temps de l'Enfant " pris dans sa globalité, ce qui nous vaudra alors un soutien financier complé-



Moments difficiles que ceux que nous vivons, décisions pas forcément populaires à prendre pour des élus d'une majorité municipale mais pour autant, l'essentiel de ce qui fait l'harmonie, le bien vivre et la solidarité dans notre commune est préservé, n'en déplaise aux esprits chagrins prompts à dénoncer et critiquer mais absents aux propositions réalistes quand ils ont l'occasion de le faire.



Dans les pages qui suivent, vous verrez qu'il se passe et qu'il se passera encore de belles choses à Laneuveville-La Madeleine par notre volonté politique car nous avons été élus pour cela mais aussi par votre engagement citoyen. Nous espérons donc qu'un nombre suffisant d'entre vous s'impliquent dans " Laneuveville Citoyenne " (pour les 18-30 ans), dans le " Conseil des Sages " si vous avez 60 ans et plus (et si possible au moins 3 ans d'ancienneté pour bien connaître votre commune) ou dans des " Ateliers de Vie de Ouartier ".

Je vous souhaite bonne lecture et de bonnes vacances à toutes et à tous, chacun ayant besoin de moments de repos, de détente et de plaisirs, même en restant sur le Grand-Nancy.

Votre Maire

S. Bouly

LANEUVEVILLE - DEVANT - NANCY

LANEUVEVILLE AUTREMENT

Emmanuelle LUDWIG - Jean-Yves JOINEAU - Danièle HUEL -Sandro COSTANTINI -Evelyne LEURET Le budget de la majorité

L'un des évènements les plus importants de la vie communale est sans conteste le vote du budget qui, en début de chaque année, constitue la charnière centrale de la politique qui va être mise en place pour les 12 mois à venir. Suite à la commission Finances du 30 mars et lors du conseil municipal du 08 avril dernier, notre groupe a proposé des aménagements au budget présenté par l'équipe municipale. Nous déplorons, une fois de plus, le simulacre de débat entretenu par la majorité municipale.

L'orientation budgétaire choisie par la majorité municipale ne nous convient pas et nous regrettons de ne pas avoir eu les moyens de mener un débat constructif pour exposer nos idées. Nous pensons qu'il est nécessaire de revenir sur :

- Les Temps d'Activité Périscolaire : Nous sommes clairement attachés à la gratuité de ces activités, à destination de tous et qui sont avant tout un bénéfice pour les enfants et le prolongement du temps éducatif. La majorité municipale prévoit un paiement à hauteur de 1€ voire 2€ par séance dès la rentrée de septembre 2015. Quel sera l'impact sur le nombre d'enfants présents ? Comment certaines familles vont faire face à cette dépense supplémentaire ? Nous avons proposé l'étude de solutions alternatives (paiement suivant quotient familial, ...).
- Le maintien de la rotation méridienne du bus pour les enfants de La Madeleine est incertain pour la rentrée prochaine : Cette rotation est essentielle et il faut trouver des solutions pérennes à cette situation (véhicule municipal,..). Il faut également engager une concertation avec les parents concernés afin de mettre en œuvre la solution la plus adaptée et cela très rapidement.
- L'augmentation des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2015 de 10%: Les restrictions budgétaires envers les collectivités commencées en 2009 sous Sarkozy et poursuivies par le gouvernement Hollande, auraient dû être anticipées afin de ne pas faire subir à la population de notre commune, une hausse de 10% en 2015 comme proposée par la majorité municipale. Etre bon gestionnaire c'est aussi anticiper,
- Nous avons voté contre cette augmentation de 10 % et nous avons proposé une augmentation de 1,5% chaque année à partir de 2015 (indice du coût de la vie 2014+1 point). Cette proposition a été rejetée par la majorité.
- Le provisionnement du chapitre "terrains nus" : Ce chapitre permet à la commune d'acheter, si besoin, des terrains mis à la vente par des particuliers ou des organismes divers. Nous avons proposé de diminuer le montant de 250 000€ à 150 000€, et faire de même les années suivantes. En effet, cette ligne budgétaire est alimentée tous les ans et est rarement utilisée au-delà de 50 %.
- La ventilation des investissements : Sans avoir pu obtenir la répartition exacte des 407 793 € budgétisés, nous savons qu'il est notamment prévu d'installer plusieurs caméras sur le territoire de la commune. Cette dépense n'a pas fait l'objet, à notre connaissance, d'une étude d'opportunité et cette mesure coûteuse ne nous paraît pas essentielle pour cette année.
- On peut également citer la réalisation d'un local d'accueil pour le club de pétanque à hauteur de 60 000 €. Cet investissement nous semble inadéquat en ces temps difficiles (dixit les élus de la majorité) et est en contradiction avec les efforts demandés aux habitants. Il serait bon de différer, pluri-annualiser ou mutualiser ce projet, comme nous l'avons demandé en commission et en conseil municipal.

Le tennis pourrait accueillir le club de boules dans ses locaux et il resterait à installer des pistes de boules aux alentours des terrains de tennis où la place ne manque pas. Pour information, le prix de revient d'une piste de pétanque, conforme à la réglementation (15mX4m), réalisable à proximité des infrastructures existantes varie de 950 à 1.250 € H.T. Elles pourraient donc être réalisées en régie par le personnel communal.

Nous pensons enfin qu'il est préférable de privilégier des investissements tels que le remplacement des chaudières, la réfection de toitures dans les écoles, etc...

Nous considérons que ce budget n'est pas adapté : ni à la situation actuelle, ni à vos attentes et à vos besoins.

L'éducation, le savoir, la connaissance nous semblent primordiaux, c'est le prix de notre bien vivre ensemble.

REUSSIR NOTRE VILLE

Réponse du Maire aux propos de l'opposition

La liberté d'expression est une valeur forte de notre République et elle doit être défendue avec force. Mais lorsque cette liberté s'accompagne de contre vérités, il convient de rectifier les propos sans attendre car nous le devons à nos concitoyens, à l'éthique politique et à la crédibilité du discours public.

- première contre vérité: Il n'a jamais été question de faire payer les TAP 2 € par séance mais 1 € seulement pour 1h15 et nous envisageons pour les fratries de ne faire payer que 0,50 € la séance à partir du second enfant . Par ailleurs, le CCAS pourra intervenir pour les familles les plus en difficultés.
- deuxième contre vérité : Le transport des enfants de La Madeleine n'est absolument pas remis en cause, nous recherchons simplement des économies avec l'étude d'une hypothèse d'utilisation du minibus communal et celui de l'OMS, ce qui reviendrait peut-être moins cher que le bus. Et naturellement, les parents seront informés de notre choix, en concertation avec eux comme dit en commission.
- troisième contre vérité : Il n'y a pas eu de restrictions budgétaires sous le gouvernement SARKOZY mais un gel vers la fin de son mandat (à partir de 2011) et c'est sous HOLLANDE que la Dotation Globale de Fonctionnement baisse de manière très forte. Aioutons à cela le coût des TAP et c'est plus de 200 000 € qu'il nous faut trouver rien que pour équilibrer ces 2 éléments budgétaires. La hausse de 10 % des taux communaux représente moins de 100.000 €. L'équilibre doit donc se faire par des économies et par la remise en cause de certains tarifs ou de gratuités devenues impossibles. En 2016 et 2017, c'est plus de 100 000 € chaque année que l'Etat ne nous donnera plus. Petit rappel : lorsque j'ai été élu au conseil municipal en 1989, le taux de la taxe d'habitation était de 5,67 %. Il est de 5,59 % cette année. Si la municipalité avait simplement appliqué une inflation de 1% par an depuis tout ce temps pour mieux "anticiper" comme le dit notre opposition, le taux de T.H serait aujourd'hui à 7,27 %, soit 30 % supérieur au taux 2015 augmenté. Qui a respecté le contribuable pendant tout ce temps?
- quatrième point concernant les réserves financières "terrains nus" : il ne s'agit pas d'une réelle contre vérité mais notre opposition qui nous reproche de ne pas anticiper donc de mal gérer devrait savoir une chose : "qui tient le foncier tient l'avenir" et avoir des opportunités d'acquérir du foncier est primordial pour l'avenir d'une collectivité. Sans cette sagesse, il n'y aurait point aujourd'hui de lotissement des 5 Fontaines ni de projet Sainte-Valdrée ni aucune perspective d'avenir maîtrisé pour notre ville. Et si en 2 ans on "mangeait la réserve" comme le suggère l'opposition que ferait-on en cas d'opportunité foncière stratégique ?
- <u>cinquième contre vérité</u>: Imaginer la construction de terrains de boules aux alentours du tennis est impossible sauf à détruire des espaces verts de qualité et encore pire, au prix indiqué par l'opposition. C'est méconnaître complètement la structure d'un terrain de boules et d'un site devant accueillir des compétitions importantes car Laneuveville est un club reconnu en Lorraine. Par ailleurs, le club-house du tennis ne peut pas être partagé avec une autre association et cela dénote aussi d'une méconnaissance totale du fonctionnement et des contraintes organisationnelles des clubs de tennis et de pétanque.

Je voudrais aussi rappeler à l'opposition que ce qui est évoqué en commission n'a pas valeur de délibération en conseil municipal et que ce qu'elle publie librement ici n'engage qu'elle au risque de lancer ou entretenir des rumeurs infondées pouvant décontenancer nos concitoyens. C'est en ce sens que j'ai tenu à faire cette mise au point. Enfin, lorsque l'opposition valide des propositions et pistes de réflexion en commission (où elle n'est pas toujours représentée) et qu'elle se permet ensuite d'y porter critique publique, cela confine la malhonnêteté intellectuelle.

Le Maire, pour le groupe majoritaire.



Connaissez-vous l'histoire de l'autel de l'église de Laneuveville?



Le Maître Autel vient de l'ancienne chapelle de Saint-Phlin de La Madeleine déconstruite fin 1974, datant des années 1720/1730. D'après l'Inventaire Général du Patrimoine il proviendrait lui-même de la Chartreuse de Bosserville. Il est aujourd'hui dans l'église de Laneuveville. Le gradin et le retable sont en bois peint et doré. Figures et ornements ont conservé, plus ou moins restaurés, une belle dorure. Celle du fond de la niche, entièrement damassée, se détache sur des tons marron foncé, substitués aux teintes claires d'origine. L'autel est classé "Monument Historique " depuis le 22 mars 1983 ainsi que les deux reliquaires en bois doré du XVIIIe le surmontant. Le Christ est en ivoire.



Saint Bruno

Saint Pierre



Saint Paul

Sainte Roseline

Détails de l'autel:

Entre les deux panneaux verticaux surajoutés, l'antependium a pour centre la colombe du Saint Esprit dans une gloire. Le retable, dans sa partie inférieure, est composé de 4 panneaux séparés par des pilastres à chapeaux corinthiens. Deux de ces panneaux sont galbés en plan pour se lier à l'avancée de la niche. Ils montrent, à gauche les figures en pied de Saint Bruno et Saint Pierre, à droite celles de Saint Paul et Sainte Roseline.

La présence de cette Sainte. Chartreusine, identifiable par son vêtement et les roses de son attribut, témoignerait de la provenance de ce retable, l'ancienne Chartreuse de Bosserville toute proche.

Un présentoir comportant les différents ouvrages publiés par cette association est à votre disposition à l'accueil de la mairie.

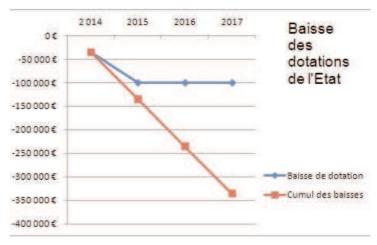
Ces ouvrages sont également disponibles à l'achat auprès de la Société d'Histoire.



Les années se suivent et nous espérons qu'elles ne se ressembleront pas à l'avenir.

A ce jour, nous sommes toujours confrontés à une crise économique forte et durable que les derniers chiffres, fournis par notre gouvernement, ne masqueront pas.

Et notre commune, à l'instar de toutes les communes de France, est largement sollicitée en 2015, 2016 et 2017 (pour l'instant) à participer à l'effort de redressement des comptes publics de l'Etat.



Cette baisse des dotations représentera environ 335 000 € en cumul à fin 2017 par rapport à 2013 sur un budget moyen de fonctionnement de 4 400 000 € soit environ 8% de nos dépenses.



A cette baisse sans précédent des dotations de l'Etat, sont venues s'ajouter d'importantes dépenses obligatoires :

- Nouveaux rythmes scolaires
- Augmentation de la masse salariale
- Augmentation des frais de fonctionnement

En cumulant la baisse des dotations et les augmentations, c'est en 2015 (+) 310 000 € de besoins en financement.

Cela impacte donc fortement et de façon durable, les finances communales.

Pour autant nous continuons à tout mettre en œuvre afin de respecter nos engagements pris lors des élections municipales.

Depuis fin 2013, nous avons engagé une action forte de maîtrise des dépenses dans l'objectif de faire aussi bien avec moins de moyens. C'est une action pluriannuelle qui doit aboutir à une économie de fonctionnement de 10% à fin 2017.

Tous les acteurs de la commune ont été sollicités dans un souci d'intérêt général :

- Les élus, de la majorité et de l'opposition, à travers les travaux des commissions,
- Les agents des services techniques, administratifs et d'entretien à travers leurs actions quotidiennes,
- Les associations à travers leur participation active à la démarche.

LE RÉSULTAT 2014 : UNE SITUATION ÉQUILIBRÉE

Sous l'impulsion de monsieur le Maire, chacun a œuvré en 2014 et s'est donné les moyens d'aboutir au résultat attendu sans dégrader les services rendus à nos concitoyens et concitoyennes.

Ainsi et malgré les difficultés explicitées ci-avant, l'année 2014 s'est terminée avec un léger déficit en section de fonctionnement.

Cela étant dit, grâce aux reports des années précédentes, et notamment à la vente des terrains de Saint Valdrée, notre commune a dégagé un excédent cumulé significatif.



A équilibrer le budget de fonctionnement 2015

A poursuivre les investissements

Entretien de patrimoine :

Fonctionnement des services : Projets structurants :

- Salles de classes

- Chaudières

- Véhicule utilitaire - Salles à caractère

- Informatique

- Vidéo tranquillité

social

Eclairage public Parc ...

- Club de pétanque

Fenal

- Ancien Groupe scolaire

de la Madeleine

Ce qu'il faut retenir de 2014

Recettes <u>Coûts</u> <u>Gestion</u>







L'exécution du budget

Fonctionnement réel :

4 094 000 €

Investissement :

593 186 €

LE BUDGET 2015 : UNE SOLIDARITE PARTAGEE

Le budget 2015 de la commune de Laneuveville devant Nancy a été voté à la majorité (vote contre de l'opposition) le 8 avril 2015.

Il s'élève à 4.369 millions d'euros en fonctionnement réel et 1.087 million d'euros en investissement.

Malgré des contraintes financières de plus en plus fortes pesant sur notre collectivité, les élus de la majorité ont assumé leur fonction et entériné les décisions qui s'imposent pour le bon équilibre budgétaire.

La construction du budget 2015 s'est faite avec l'ensemble des acteurs de la commune et sur la base des principes suivants :

En termes de gestion

- Maîtriser voire baisser les dépenses de fonctionnement lorsque cela est possible
- Investir utile
- Trouver de nouvelles sources de recettes

En termes de vigilance

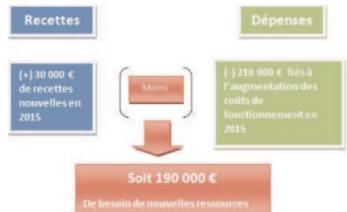
- Rester fiscalement raisonnable
- Œuvrer au bien être de la population

Et sans oublier nos engagements de campagne :

"Mettre en place <u>une gestion prudentielle des finances locales avec encore plus d'économies, un étalement dans le temps des investissements voir l'impossibilité d'en engager certains comme une salle de sports par exemple car la ville n'en aurait pas les moyens sauf à augmenter de façon trop importante la pression fiscale, ce qui n'est pas à l'ordre du jour de l'équipe "**REUSSIR NOTRE VILLE.**"</u>



Dans un contexte fiscal dégradé, la commune doit trouver 190 000 € de ressources supplémentaires en 2015.



(-) 100 000 € baisse des dotations de l'Etat

(+) 130 000 €

Augmentation

naturelle des recettes

Cela se fait à travers une participation solidaire et équitable entre tous les contribuables de la commune.

Rythmes scolaires : Equilibre du financement

Les nouveaux rythmes scolaires représentent (+) 120 000 € de coûts supplémentaires à l'année.

Dans la période de mise en place, scolarité 2014-2015, l'ensemble des coûts ont été pris en charge par la municipalité et donc par les habitants de Laneuveville-devant-Nancy.

Dans le contexte actuel, la gratuité n'est plus envisageable. Pour autant une solidarité naturelle doit exister au sein de notre commune.

Il a donc été proposé et accepté de répartir la charge des rythmes scolaires de la façon suivante :

1/3 pris en charge par les parents et 2/3 pris en charge par la commune.

Ainsi les familles participeront à hauteur de **13 000 €** (40 000 € en année scolaire pleine) sur un total **de 120 000 €** en 2015.

Impôts locaux : Le plus faible taux du Grand Nancy

A commune équivalente en taille, Laneuveville-devant-Nancy est la commune dont la fiscalité locale est la plus basse du Grand Nancy et elle le restera en 2015.

C'est une volonté politique et c'est notre engagement de maîtriser la fiscalité locale!

	T.H.		F.B.		F.N.B.				
	2013	2014	% n / n-1	2013	2014	% n / n-1	2013	2014	% n / n-1
ART SUR MEURTHE	5,98	6,98	+ 17,00%	7,32	8,54	+ 17,00%	12,23	14,27	+ 17,00%
DOMMARTEMONT	4,96	5,01	+ 1,00%	7,65	7,73	+ 1.00%	10,43	10,54	+ 1,00%
ESSEY LES NANCY	7,95	7,95	inchangé	7,95	7,95	inchangé	9,15	9,15	inchangé
FLEVILLE	6,00	6,06	+ 1,00%	10,17	10,27	+ 1,00%	15,29	15,44	+ 1,00%
HEILLECOURT	8,40	8,40	inchangé	7,79	7,79	inchangé	18,25	18,25	inchangé
HOUDEMONT	6,03	6,03	inchangé	7,00	7,00	inchangé	13,01	13,01	inchangé
JARVILLE	12,02	12,02	inchangé	13,42	13.42	inchangé	20,38	20,38	inchangé
LANEUVEVILLE	5,08	5,08)inchangé	(6,22	6,22) inchangê	8,82	8,82	inchangé
LAXOU	7,81	7,81	inchangé	8,02	8,02	inchangé	14,30	14,30	inchangé
LUDRES	8,81	8,81	inchangé	6,21	6,21	inchangé	12,12	12,12	inchangé
MALZEVILLE	11,82	11,82	Inchangé	12,24	12,24	inchangé	22,76	22,76	inchangé
MAXEVILLE	9,70	9,70	inchangé	8,82	8,82	inchangé	14,33	14,33	inchangé
NANCY	11,42	11,42	inchangé	12,44	12,44	inchangé	17,51	17,51	inchangé
PULNOY	10,93	11,04	+ 1,00%	11,16	11,27	+ 1,00%	42,15	42,57	+ 1,00%
SAINT MAX	8,29	8,29	inchangé	8,40	8,40	inchangé	12,93	12,93	inchangé
SAULXURES	5,75	5,80	+ 1,00%	9,08	9,16	+ 1,00%	17,94	18,10	+ 1,00%
SEICHAMPS	8,87	8,87	inchangé	11,82	11,82	inchangé	19,38	19,38	inchangê
TOMBLAINE	10,42	10,42	inchangé	15,18	15,18	inchangé	17,30	17,30	inchangé
VANDOEUVRE	11,43	11,43	inchangè	12,03	12,03	inchangé	12,08	12,08	inchangé
VILLERS LES NANCY	9,19	9,19	inchangé	9,08	9,08	inchangè	5,82	5,82	inchangě



Néanmoins, avec la volonté de conserver un niveau de services élevé, il est nécessaire d'ajuster la fiscalité aux besoins réels de financement.

Ainsi, pour la part communale, les taxes locales augmentent en 2015 de 10% ce qui devra aboutir sur la feuille d'impôt à une augmentation d'environ 1 à 2% (en fonction de chaque situation).

Taux	2014 (pour mémoire)	2015
Taxe d'habitation	5,08 %	5,59 %
Taxe foncière (bâti)	6,22 %	6,84 %
Taxe foncière (non bâti)	8,82 %	9.70 %

Cette décision difficile concerne aussi vos élus, qui sont également des contribuables de la commune.

Elle permet d'obtenir (+) 95 000€ (environ) de recettes supplémentaires pour 2015.

Avec la participation partielle au paiement des rythmes scolaires et l'augmentation des taxes locales, la Commune dégage environ 108 000 € de recettes supplémentaires ; ce qui est insuffisant et contraint à mobiliser une partie de l'excédent des années antérieures.

Cette situation ne saurait perdurer car les conséquences pour notre ville et ses habitants seraient très préjudiciables.

Ce qu'il faut retenir pour 2015

Recettes de fonctionnement

Augmentation des taxes locales

95 000 €

Participation aux TAP

13 000 €





La mise en place des rythmes scolaires
90 000 €
(120 000€/An)



Investissements

Entretien du patrimoine

Fonctionnement des services

Projets structurants

1 087 000 €

Equilibre grâce à l'excédent antérieur soit 82 000 €

SCOLAIRE

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT)

Avec la volonté de permettre à chaque petit Laneuvillois et Phlinois d'accéder à des activités culturelles ou sportives et de lui offrir un parcours éducatif cohérent et de qualité, notre commune s'est engagée dans un PEDT.

Cette démarche partenariale a réuni lors d'un premier comité de pilotage le 12 Mai 2015 : Monsieur Le Maire, Monsieur L'inspecteur de l'Education Nationale, les adjointes au Maire (Vie Scolaire, Vie Associative et Actions Sociales), la Présidente de La MJC (ainsi que son Directeur et le responsable du Pôle Ados), la Présidente de l'OMS, le Responsable des Affaires Scolaires et des parents d'élèves. Les échanges ont permis de définir les objectifs du projet qui seront traités en groupes de travail. Des représentants du corps enseignant, de la crèche, de la halte-garderie, des associations locales (souhaitant s'inscrire dans la démarche), du Conseil Municipal d'enfants, des parents d'élèves, des ATSEM, de la Commission et du Service des Affaires Scolaires etc. seront conviés pour œuvrer dans l'intérêt de l'enfant grâce aux compétences de chacun.

OBJECTIFS DU PEDT

- Contribuer à la REUSSITE scolaire
- Favoriser la DECOUVERTE d'activités culturelles, sportives et de loisirs contribuant à l'épanouissement de l'enfant
- Développer des activités liées à la CITOYENNETE
- * Etre attentif à la **FATIGUE** des enfants

La signature du PEDT devrait avoir lieu d'ici la fin du mois de juin et permettra à notre commune d'obtenir **le maintien du "fonds de soutien"** (aide de l'Etat apportée suite aux nouveaux rythmes scolaires) à son niveau et aux modalités actuelles pour l'année scolaire 2015-2016. **Une fois validé, ce document sera disponible sur notre site internet ville-laneuveville-devant-nancy.fr**

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Nettoyage de printemps

C'est sous un beau soleil de début de printemps que les enfants du C.M.E. avaient convié les habitants pour participer au ramassage des déchets. Environ 30 personnes ont répondu à l'appel et se sont déployées dans différents quartiers (centre-ville, 5 Fontaines, Canal,...), c'est ainsi que plusieurs dizaines de kilos de détritus ont été récoltés. Les meilleurs "nettoyeurs" ont été récompensés par un petit cadeau.

Un beau geste citoyen de la part de tous les participants !

Mais la matinée n'était pas terminée...



Jean-François Husson, Louane et les enfants du Conseil plantent le premier arbre.



Le Conseil Municipal d'Enfants avait décidé de rendre hommage aux 17 victimes des attentats du 7 janvier en plantant 17 cèdres dans le parc des 5 Fontaines. C'est chose faite puisque le 21 mars étaient réunis autour des enfants, Monsieur le Maire, les élus, le personnel des services techniques, les parents avec pour invité d'honneur Monsieur Jean-François Husson, Sénateur qui a mobilisé une partie de sa réserve parlementaire pour financer cette opération. L'essence choisie est très symbolique car le bois de cèdre sert à fabriquer des crayons de papier. Monsieur le Maire est très satisfait de cette initiative qui précise "que nous serons une des rares communes à se souvenir des évènements de cette façon là, 17 victimes, 17 arbres, c'est aussi le symbole de la vie par-delà leur disparition". Monsieur Jean-François Husson conclut : "ici cette action est porteuse de vie, de sens, de valeur, de respect et de fraternité".

Un pot de l'amitié a terminé cette belle matinée.

Jeux avec les personnes âgées



Au vu du succès de l'année dernière, cette année encore, les petits élus du C.M.E. avaient programmé une après-midi de jeux avec les personnes âgées. Des membres de l'amicale des retraités, des scolaires, de nouveaux et d'anciens élus se sont retrouvés le 11 mars à la Marraine pour s'affronter dans des parties de scrabble, nain jaune, uno, etc... A 16 h, tous les participants ont partagé un goûter. De l'avis général, l'opération est à renouveler l'an prochain.

Les 3 heures de natation

L'O.M.S, le service des sports de la ville et le Squale-club, avaient organisé le 14 mars, les 3 heures de natation. L'engouement pour cette manifestation est tel que la Communauté Urbaine du Grand Nancy avait mis à disposition l'ensemble de la piscine aux scolaires et aux 30 bénévoles. Encore une fois, les records de l'an passé sont tombés : les 138 participants ont cumulé 5944 longueurs de bassin, ce qui représente 148 600 mètres. Le record revient à un élève du centre avec 202 longueurs (5050 m).

Un grand merci à la Communauté Urbaine du Grand Nancy et à tous les bénévoles qui se sont mobilisés pour la réussite de cette manifestation.



ACTIONS SOCIALES

BONS AUX ANCIENS

Laneuveville seule commune à distribuer 3 bons par an et par personne (sans conditions de ressources) s'est vue contrainte de revoir ses attributions suite aux restrictions de budget de l'état. Les membres du CCAS ont donc décidé à l'unanimité d' attribuer 2 bons à 25 euros au lieu de 3 bons à 20 euros. Cette décision difficile à prendre, a malgré tout suscité des réactions de bénéficiaires remerciant la commune pour les nombreuses actions menées en faveur des seniors et nous les en remercions chaleureusement. Certains ont pris l'initiative de rapporter leurs bons d'achat afin que ceux-ci soient redistribués à d'autres personnes. Si vous jugez que vous n'avez pas besoin de ces bons, vous pouvez les retourner au CCAS qui se chargera d'en assurer la redistribution aux plus nécessiteux.

Cette initiative démontre l'esprit de solidarité qui anime encore certains en ces temps difficiles : bel exemple.

FORUM SENIORS



Mardi 24 février 2015 se déroulait le 1er forum senior organisé par le CCAS. Une soixantaine de personnes se sont rendues à la salle polyvalente de la MJC afin d'assister à une représentation de l'association "1 Toit 2 Générations".

La compagnie, essentiellement composée de personnes âgées, avait pour mission de faire découvrir le thème du partage intergénérationnel de l'habitat.

Un petit débat s'en est suivi et un pot de l'amitié est venu clôturer cette belle rencontre.

Quelques exposants étaient également présents lors de ce forum afin d'informer les visiteurs des dispositifs favorisant le maintien à domicile des personnes âgées. Qu'il s'agisse du portage de repas à domicile, de la téléalarme, de l'aide à domicile et du Conseil Départemental, tous étaient venus apporter réponses et documentations.

Celles et ceux qui n'auraient pas pu se rendre au forum et qui souhaitent avoir des renseignements sur l'association "1 Toit 2 Générations" peuvent se rapprocher du CCAS qui se fera un plaisir de vous parler de ce beau concept.

DONS

Encore un bel exemple de solidarité que celui des dons au profit du CCAS. Tout au long de l'année, des dons en espèces ou chèques sont faits à l'occasion de mariages, baptêmes ou manifestations au profit des oeuvres sociales ou même sans occasion spéciale.

Et nous remercions encore ces donateurs, sensibles aux actions sociales menées par le CCAS.

Rappelons qu'un don au CCAS est déductible d'impôts..

CASCA

Depuis quelques mois, l'association CASCA propose aux enfants de la résidence des Aulnois des animations culturelles, créatives et sportives mais aussi de l'aide aux devoirs.

Cette initiative semble tout à fait correspondre aux attentes puisque de nombreux enfants y participent déjà. Face au succès de cet accompagnement l'association cherche à accroître son groupe de bénévoles notamment pour la rentrée prochaine.

Si vous avez envie de vous investir pour cette formidable action vous pouvez prendre contact avec M. BRANDMEYER président du CASCA ou par le biais du CCAS.



FESTIVAL CART'SON

Depuis octobre 2014, ce sont 23 personnes (14 adultes et 9 jeunes) qui ont apporté leurs idées autour d'une envie commune devenue le Festival Cart'son sous la responsabilité de Florian Noël (Pôle Ados) et le soutien de la M.J.C., de la Mairie, de la Communauté Urbaine du Grand Nancy, du Conseil Général et du Conseil Régional.

Ce projet populaire avait pour objectif de faire se rencontrer les générations autour du carton et du sel afin de faire partager l'histoire industrielle et ouvrière de Laneuveville.

Le programme très varié avait de quoi satisfaire les grands et les petits : ateliers pour les enfants avec fabrication de masques, maquillages, maracas, démonstrations de danses, contes pour enfants, de nombreux artistes se sont produits devant le public (concerts) tout au long de la journée et de la soirée.



Réalisation d'un décor en carton pour l'atelier enfants.



Exposition mise en place autour du sel et du carton, clin d'oeil au passé industriel et ouvrier de Laneuveville.

THEÂTRE



Les enfants attentifs à la lecture de contes par des bénévoles.



Le groupe "La cage au Folk" a mis l'ambiance parmi d'autres.

Environ 150 personnes ont répondu à l'invitation.

Une urne a été placée à l'entrée de la salle des fêtes pour recevoir des dons intégralement reversés au profit du Pôle Jeunesse pour leur festival Cart'son (268 € collectés).

C'était une "première" à Laneuveville puisque la municipalité avait invité tous les laneuvevillois et les phlinois à une soirée spectacle gratuite le 29 mai à la salle des fêtes pour une pièce de théâtre "Le Cid"de la compagnie Alegria dans le pur style de la Commedia Dell'Arte.

Le public captivé par cette représentation interprétée magistralement par les acteurs leur a offert des applaudissements nourris et une "standing ovation".

Très belle soirée culturelle





O.M.S.



Moment d'émotion pour l'assemblée générale de l'O.M.S puisque Roger Bouko a décidé de quitter la présidence de l'O.M.S.

Dans son rapport il a dressé l'historique de l'O.M.S depuis sa création en 1979. Président de 1979 jusqu'en 1990 il avait cédé sa place à Nicole Lerat de 1990 à 2001. En 2001 il a repris la présidence jusqu'à aujourd'hui.

Durant ces années, il en rappelle les grands moments : engins flottants des associations à la piscine, jeux nautiques, course aux engins non identifiés dans les rues, Téléthon avec FR3, forum des associations, semi-marathon, actions avec les scolaires... avec un peu de nostalgie dans la voix. Roger a remercié toutes les personnes qui l'ont accompagné durant ces 25 années en précisant "durant tout ce temps, j'ai eu à mes côtés des personnes très motivées qui m'ont suivi dans mes idées. C'est de l'or pour un président".

Monsieur le Maire l'a remercié pour tout le travail accompli : "Le départ de Roger est un événement. Il est une image de notre ville. L'O.M.S lui doit beaucoup. Il a su transmettre et faire partager à tous l'envie de bien faire et a su représenter Laneuveville de la meilleure des façons".

Michèle Gascard s'est portée volontaire pour assurer la présidence et pour- Des cadeaux lui ont été offerts en souvenir de suivre dans la voie de son prédécesseur.



Michèle Gascard succède à Roger Bouko et précise "Je m'intéresse à la vie associative et sportive de la ville, c'est pour cette raison que j'ai accepté cette mission".



son dévouement au sein de l'O.M.S.

MARCHE GOURMANDE



Le 29 avril une dizaine de bénévoles ont servi les entrées aux participants de la marche avant de repartir en direction de Fléville.

Ce sont 214 entrées composées de salades variées et de terrine maison qui ont été proposées aux marcheurs, le tout accompagné d'un vin rosé.

Dans le cadre de l'opération "une rose, un espoir" les motards ont vendu des roses pour la recherche contre le cancer.

ENVIRONNEMENT

Sortie découverte flore champêtre

La Municipalité avait donné rendez-vous aux amateurs de la nature pour une découverte de la flore champêtre dans les plaines de Meurthe.

Stéphane Degeilh, adjoint à l'environnement et Serge Bouly, Maire ont accueilli les botanistes de l'Association Floraine. Michel Klein, ancien technicien supérieur du jardin botanique de Vandoeuvre a donné toutes les explications sur les fleurs qui se trouvaient sur le trajet de cette balade.

Ce fut un très bon moment d'échanges tout au long de cet après-midi.



Découverte ornithologique dans les plaines de Meurthe

Fin mai, une balade était organisée par la Municipalité et la Ligue de Protection des Oiseaux dans le cadre de la fête de la Nature. Les participants ont pu observer et écouter de nombreuses espèces d'oiseaux. Monsieur MOITROT, Président de la LPO expliquait que certaines espèces d'oiseaux ne pouvaient se différencier que par leurs chants distinctifs. Rossignols et rousseroles animèrent par leurs chants le début du parcours. Puis il fut observé une pie grièche mâle faisant des offrandes à sa future concubine. Les berges de Meurthe étaient comparées à un morceau de gruyère en raison d'une multitude de nids d'hirondelles dans celles-ci. La sterne, l'hirondelle des mers, reconnaissable par ses vols acrobatiques, virevoltant sans cesse ainsi qu'un vol de quatre coucous. ce qui est relativement rare, firent le ravissement des apprentis ornithologues. En fin de parcours, les oiseaux des étangs furent observés et Inés, la benjamine de l'expédition repéra un chevalier guignette passé inaperçu aux yeux des adultes.

" Cette sortie est organisée dans le but de faire connaître la richesse de notre biodiversité, mais les populations d'oiseaux sont en fort déclin en Europe du fait de l'activité humaine. Une volonté politique forte devra faire à terme que l'usage et le contenu des produits phytosanitaires soient mieux réglementés pour préserver la nature dont nous dépendons."



Installation d'un observatoire.

Greffe des arbres fruitiers au verger pédagogique



Comme chaque année il a été proprosé une initiation à la greffe d'arbres fruitiers au verger pédagogique. Michel Jacquemin, Président de l'Association "Les Croqueurs de pommes" est venu expliquer l'art et la manière de greffer "en couronne", avec application sur un poirier.

Chaque visiteur est reparti avec de la documentation sur la greffe, les maladies et les ravageurs du verger.











Fauchage raisonné, Nature protégée

Les raisons d'une gestion différenciée de nos espaces verts ne se limitent pas qu'à un aspect économique.

Le fauchage tardif contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre car moins de tonte nécessite de facto moins d'utilisation d'engins à moteur. Il permet aussi d'augmenter localement la diversité des insectes d'environ 30% selon les sources du Ministère de l'Ecologie.

L'importance des insectes n'est plus à démontrer. Ils servent à maintenir les équilibres de la chaîne alimentaire mais pour nombre d'entre eux, ils contribuent à polliniser des plantes qui servent à notre alimentation. Or leur nombre est en fort déclin. Souvenez-vous il y a quelques années, lors de vos trajets en voiture, il n'était pas rare de devoir nettoyer votre pare-brise à l'issue de votre parcours or maintenant il est presque vierge de toute trace d'insecte. Un évènement plus parlant est le fort déclin de la production de miel constaté depuis plusieurs années.

Sur notre commune, le fauchage raisonné est mis en place sur des espaces verts dont l'entretien est soit communal, soit communautaire.

Pour ce qui relève de la commune, les espaces concernés sont : une partie du parc des 5 Fontaines, les abords des terrains de tennis, la rue Pasteur, les talus des berges du Frahaut, le verger pédagogique, plusieurs parcelles situées au lieu-dit "entre les barres" ainsi que les bords de tous les chemins communaux.

Des panneaux d'information sont disposés pour permettre d'identifier les sites et ne pas laisser penser que ceux-ci sont laissés à l'abandon.

Il s'agit de la mise en œuvre d'une véritable démarche écologique.

COMPOSTEURS ET RESTITUTION



Les déchets verts dans le composteur et les plastiques ou autres déchets dans les containers, un geste citoyen.

La commune participe à la réduction des déchets promue par le Grand Nancy. Des composteurs ont été achetés et installés dans les deux cimetières, ce qui permettra de réduire la dotation des bacs communautaires au titre de la redevance spéciale. Le compost ainsi généré sera réemployé dans les massifs floraux.

Deux fois par an, au printemps et à l'automne, une restitution de compost est organisée dans les locaux du centre technique municipal par la Communauté Urbaine du Grand Nancy.

Les laneuvevillois et phlinois sont invités à venir chercher du compost gratuitement et bénéficier de précieux renseignements par le personnel communautaire et de Betaigne Environnement sur la manière de l'utiliser. Il est également proposé des composteurs à la vente.

Le prochain rendez-vous est fixé au jeudi 8 octobre 2015.





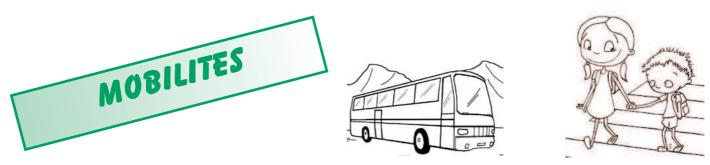
Au travers du dispositif des certificats d'économie d'énergie et de notre politique environnementale, nous avons fait procéder à l'isolation de plusieurs bâtiments, remplacer des chaudières en fin de vie par du matériel plus avancé technologiquement, modifier des systèmes d'éclairage.

Ces travaux ont permis à la commune de pouvoir récupérer plus de 38.000 € au titre du dispositif des CEE mais surtout elle économise 320 MWh et a évité la production de 60 tonnes de CO2 par an.

Vous-mêmes, c'est-à-dire plus de 40 particuliers de notre commune, avez adhéré à ce dispositif et vous avez obtenu un montant de 28.500 € d'aide.

Ce dispositif est reconduit par l'Etat et vous pouvez toujours solliciter les services du Grand Nancy.

Nous nous sommes regroupés avec la Communauté Urbaine et d'autres collectivités pour acheter notre gaz. Le groupement d'achat est fructueux car nous avons pu obtenir des prix du gaz en baisse de plus de 10%.



Vous êtes utilisateurs de transports en commun, vous prenez votre vélo pour effectuer des déplacements, alors vous êtes les futurs acteurs du "Comité de Suivi et d'Evaluation des Mobilités".

Son but:

- Organiser une démarche participative pour tout ce qui a trait aux mobilités

Ses rôles:

- Ecouter et faire remonter des informations
- Emettre des critiques constructives
- Formuler des propositions visant à améliorer l'offre de service.

Si vous êtes intéressés par cette démarche, inscrivez-vous à l'aide du bulletin ci-dessous :



Je souhaite être membre du C.S.E.M.

Nom :	Prénom :	
Adresse e-mail :		
Tálánhana .		



VOUS ETES UN JEUNE DE 18 à 30 ANS : CECI VOUS INTERESSE



laneuveville citoyenne

On le sait tous, il fait bon vivre à LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY. Mais notre ville, ce n'est pas que cela. Nous habitons ici, mais plus largement dans le Grand Nancy, en Meurthe-et-Moselle et demain dans une nouvelle grande région.

Parce qu'il faut réfléchir sur notre ville, notre vie de tous les jours, surtout en dehors des campagnes électorales, rejoignez l'association "Laneuveville citoyenne"!

Parce que la jeunesse représente l'avenir, elle ne porte pas la même vision de la société, de l'engagement citoyen, de la ville que ses aînés, rejoignez l'association "Laneuveville citoyenne"!

Parce que les élus actuels nous représentent mais ont du mal à savoir ce que pensent les jeunes de LANEUVEVILLE, rejoignez l'association "Laneuveville citoyenne"!

Vous avez entre 18 et 30 ans ? Vous êtes intéressés par ce qui se passe dans votre ville ? Venez rejoindre la réflexion, une réflexion libre sur LANEUVEVILLE pour améliorer notre quotidien.

Contact: laneuvevillecitoyenne@gmail.com

VOUS AVEZ 60 ANS ET PLUS

La création d'un Conseil des Sages permet de mettre la disponibilité des anciens et leurs compétences au service de la ville et de l'ensemble de ses habitants. Les Sages contribueront à resserrer les liens entre les générations avec une analyse riche de leurs connaissances et de leur mémoire des racines de notre ville. La volonté du groupe "réussir notre ville" est en effet de mettre en place tout au long de son programme de nouvelles formes de participation et de médiation sociale.

Vous avez plus de 60 ans et vous souhaitez vous investir au sein de ce conseil ? Vous pouvez :

- soit adresser un courrier à Monsieur le Maire en indiquant vos centres d'intérêts, vos projets et dossiers qui vous tiendraient à cœur.
- soit prendre rendez vous avec Monsieur le Maire à l'accueil de la Mairie.

35, rue Patton 54410 - LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY Téléphone : 03 83 51 21 46

VOTRE QUARTIER VOUS INTERESSE

L'atelier de vie de quartier est un lieu de concertation et de communication, un espace de recueil d'idées, un lieu d'écoute et de dialogue qui a pour objectif la valorisation et la promotion du quartier pour l'intérêt collectif selon 4 axes de réflexion :

- l'aménagement du quartier,
- les troubles à l'ordre public et à la sécurité,
- l'environnement du quartier, son cadre de vie et le développement durable,
- le lien social, l'entraide et les mobilités.

Ainsi, chaque Laneuvevillois et Phlinois, sur la base du volontariat, pourra être acteur de la vie locale et renforcer la démocratie locale.

La ville de Laneuveville sera découpée en 5 quartiers pour 5 ateliers de vie de quartier :

- Quartier Montaigu, Quartier Sainte Valdrée, Quartier du Centre, Quartier Canal de Jonction et Quartier de la Madeleine.

Inscrivez-vous par courrier ou par téléphone à la mairie.

FAITES VIVRE VOTRE QUARTIER, rejoignez les personnes déjà inscrites.



Rendez-vous importants

JUIN 2015

Le 27 juin 2015 : Feux de la Saint-Jean à la M.J.C.

JUILLET 2015

Le 13 juillet 2015

Le pique-nique de la République se déroulera dans le Parc Fenal près des courts de tennis le 13 juillet 2015 dès 18h30. Chacun amènera son repas ainsi que sa boisson et il n'est pas interdit de partager les spécialités "maisons" ou nationales car la République et la Ville de Laneuveville sont ouvertes à toutes les cultures. Les nappes aux couleurs de la manifestation seront fournies par la municipalité. La Mairie offrira l'apéritif pour les adultes et des jus de fruits pour les enfants et mettra à disposition des sacs et conteneurs pour que chacun dépose ses déchets en bon citoyen respectueux de son environnement. Ensuite, tout le monde sera invité à la "retraite aux flambeaux" traditionnelle puis au feu d'artifice qui sera tiré dans la plaine du Frahaut. Nous vous espérons très nombreux à cette fête de la Fraternité.

Pour des questions d'intendance, vous voudrez bien nous faire part de votre inscription à ce pique-nique avant le 7 juillet 2015 en retournant en Mairie le bon ci-dessous ou en vous inscrivant à l'accueil de la mairie. Nous vous remercions de votre participation.

Monsieur, Madame	participeront au pique-nique de la République du 13 juillet 2015.
Nombre de participants adultes :	Enfants :

Bulletin à retourner en Mairie, 35, rue du Général Patton 54410 - LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY avant le 7 juillet 2015

Le 14 juillet 2015 : Concours de pêche à partir de 7 heures près de la piscine, commémoration au Monument aux Morts à 11 heures, concours de boules place Max Franck à partir de 13h30, jeux pour les enfants à partir de 14 heures sur le parking de la salle des fêtes.

SEPTEMBRE 2015

Le 5 septembre 2015 : Forum des Associations et "Portes ouvertes" à la M.J.C. de 9h à 12h et de 14h à 15h.

OCTOBRE 2015

Le 4 octobre 2015 : semi-marathon de Nancy Le 10 octobre 2015 : repas des anciens

Du 16 au 18 octobre 2015 : 30ème anniversaire du jumelage

Le 24 octobre 2015 : Soirée AJAL

Mairie de Laneuveville-devant-Nancy représentée par son Maire: Serge Bouly

35, rue du Général Patton 54410 Laneuveville-devant-Nancy

Directeur de la publication : Serge Bouly Responsable de la rédaction : Claudine Florentin Imprimeur : La Nancéienne d'impression 24 rue du Haut-

Bourgeois 54000 NANCY

Accueil des nouveaux habitants

La Municipalité organisera le 5 septembre 2015 une réception afin d'accueillir les nouveaux habitants et leur présenter les membres de l'équipe municipale et la ville avec visite en bus des différents quartiers, découverte des bâtiments communaux, écoles, équipements sportifs, etc... Une invitation vous sera adressée par courrier.

Vous avez emménagé en 2014-2015

NOUVEAUX HABITANTS - FAITES-VOUS CONNAITRE

NOM	PRENOM
ADRESSE	TEL

Papillon à retourner à André CHARPENTIER - Adjoint aux fêtes et cérémonies, jumelage.

SITE INTERNET: http://www.ville-laneuveville-devant-nancy.fr